Comité des Œuvres Sociales Décembre 2023

…… du Comminges……

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration
Du 5 décembre 2023

Présents :Marie SOUBIRA, Caroline CHIALVA, Sandrine GARRIGUES, Carole BOYER, Karine DEVIOT, Maya HAOA, Jonathan PETITDIDIER, Chrystel BRIDET, Fabienne DENAX, Richard FERAUT, Alexandra RIGAUT, Hélène SAINT-BLANCAT, Kérollen BARON, Laurence ZALAS, Clara SARREMEJANE, Lauriane DUCHEIN, Émeric SOUVILLE, Thierry BOYER, Pascale PUJO, Valérie SOST, Séverine THEURIER, Isabelle BOUBÉE.

1°) MOBIL HOME SAISON 2024

Afin d'ouvrir les réservations de mobil home pour la saison 2024, nous avons reçu les commerciales de Campings.com et de Homair-Tohapi qui sont venues nous présenter leurs différents produits.
L'une comme l'autre nous ont expliqué que le fonctionnement des réservations change ; les différents bouquets avec lesquels nous étions familiers disparaissent pour ne former plus qu'un.

- Campings.com propose sur son site 4500 campings référencés en Europe : à la campagne, à la montagne, à la mer, à l'océan, avec des tarifs allant de 99€ à 2900€ selon les prestations et les périodes choisies (Haute et basse saison). 80% des campings sont indépendants et les 20% restants sont des chaines.

- Homair-Tohapi propose 400 destinations sur 9 pays en Europe, uniquement sur la basse saison. Les deux dernières semaines de juin passent dans la catégorie « saison moyenne » et les tarifs diffèrent. Homair-Tohapi est propriétaire de tous les mobil-home, que ce soit dans les campings qu'il possède ou dans les campings partenaires.

A l'aide de codes, les adhérents pourront consulter le site, choisir différentes options, et la finalisation de la réservation se fera au COS. Les deux commerciales nous ont confirmé que lors de la réservation, possibilité sera donnée à l'adhérent de souscrire une assurance annulation.

Lors du vote, notre choix s'est porté sur Campings. Com

(Campings.com 15 voix, Homair-Tohapi 2 voix, 5 abstentions)

2°) CONVENTION AVEC CLUB EMPLOYÉS

Nous avons reçu le commercial de chez Club Employés qui propose pour nos adhérents, suite à l'adhésion annuelle du COS d'un montant de 5400€ TTC, une sélection de remises dans divers secteurs.

Cette proposition a été votée à la majorité (21 voix pour, 1 abstention).

Lors de la négociation du tarif de la cotisation, le commercial nous a demandé de choisir entre 1 cotisation annuelle à laquelle il offre 2 mois supplémentaires gratuits et la mise en place d'un jeu concours pour les personnes qui se seront connectées sur le site durant le premier mois.

Le jeu concours a été voté à la majorité (jeu concours 16 voix, 2 mois offerts 1 voix, 5 abstentions).

3°) ACHAT D'UNE BORNE A SELFIES

Le Conseil d'Administration propose l'achat d'une borne à selfies pour la somme de 4740€.

Cette proposition a été votée à la majorité (Pour 12 voix, 10 abstentions)

Cette borne à selfies pourra être mise en location.

Tarif adhérent : 100€. (Ce prix comprend la location plus 150 photos).

Cette proposition a été votée à la majorité (21 voix pour, 1 abstention).

Tarif extérieurs sauf particuliers : 300€. (Ce prix comprend la location plus 150 photos).

Cette proposition a été votée à la majorité (21 voix pour, 1 abstention).

A cette heure avancée, 2 personnes quittent la salle pour raisons familiales, 20 personnes prennent part au vote pour les décisions suivantes.

Mise au vote d'une caution de 500€ pour les adhérents :

Cette proposition a été votée à la majorité (17 voix pour, 3 abstentions).

Mise au vote d'une caution de 1000€ pour les extérieurs :

Cette proposition a été votée à la majorité (18 voix pour, 2 abstentions).

4°) PRESTATIONS 2024

Les prestations 2023 sont reconduites en 2024 ; seuls seront modifiés les bons de Noël adultes, la participation sur les locations de mobil-home et le tarif adulte piscine de Saint-Gaudens.

Cette proposition est votée à l'unanimité.

- Proposition d'un bon Noël adulte à 150€ .

Cette proposition a été votée à la majorité (pour 19 voix, 1 abstention)

- Tarif adulte piscine hiver de Saint-Gaudens : remboursement de 15€ par carte

Cette proposition est votée à l'unanimité

- Tarifs mobil Home :

Participation annuelle de 250€ par adhérent actif dans la limite de 50% du séjour.

Cette proposition a été votée à la majorité (pour 19 voix, 1 abstention)

Participation annuelle de 100€ par adhérent retraité dans la limite de 50% du séjour.

Cette proposition a été votée à la majorité (pour 18 voix, 2 abstentions)

5°) ELECTION D'UN NOUVEAU MEMBRE DU BUREAU

Suite à la démission de Céline GRAS-BAQUÉ, Kérollen BARON et Jonathan PETITDIDIER déposent leur candidature pour intégrer le bureau. C'est Jonathan PETITDIDIER qui est élu avec 11 voix. Du fait de cette démission, nous lançons un appel à candidature pour occuper ce poste au sein du CA.

6°) ASSEMBLEE GENERALE

Elle aura lieu le vendredi 22 mars 2024 et sera suivie d'un apéritif dînatoire.

7°) SORTIES SKI

Elles débuteront le samedi 6 janvier prochain.
En raison de la hausse des prix, le Conseil d'Administration vote la prise en charge des frais de carburant pour la personne qui accompagnera ces sorties avec son véhicule personnel.